

Le contingent franco-bourguignon à la croisade de Nicopolis

par Bertrand SCHNERB

« Las ! Où sont les haulx instrumens,
Les draps d'or, les robes de soye,
Les grans destriers, les paremens,
Les jousteurs que veoir souloie [...].
Las ! Où est d'orgueil le séjour ?
Dieux l'a mis en partie à fin ;
Je ne voy que tristesse et plour
Et obseques soir et matin [...] »

Ainsi s'exprime Eustache Deschamps dans sa *Complainte pour les Français quand ils furent en Hongrie*¹. Ses propos, sinistres et moralisants, ne sont-ils pas une bonne introduction à l'étude du contingent franco-bourguignon de Nicopolis, cette armée morte que je vais tenter de faire revivre ici ? Quelles en étaient l'organisation, la composition, les faiblesses ? Quel fut le destin de ses cadres survivants ? Pour répondre à ces questions, il faut interroger les riches archives de l'Etat bourguignon et les sources narratives qui ont largement rapporté l'événement².

1. Texte cité dans ATIYA (Aziz S.), *The Crusade of Nicopolis*, Londres, 1934, p. 131.

2. Pour une vue d'ensemble, on peut se référer à l'ouvrage cité à la note précédente ainsi qu'à DELAVILLE LE ROULX (Joseph), *La France en Orient au XIV^e siècle : expéditions du maréchal Boucicaut*, 2 vol. Paris, 1886 (« Bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome », 44, 45), notamment t. 1, p. 211-234 ; POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), « Le retour de Nicopolis et la rançon de Jean sans Peur », *Annales de Bourgogne*, t. 9, 1937, p. 296-302 ; VAUGHAN (Richard), *Philip the Bold: the formation of the Burgundian State*, 2^e éd. Londres, 1979, p. 59-78.

Le noyau de cette armée était constitué par l'hôtel du comte de Nevers. Sa structure et son organisation nous sont connues grâce à un document intitulé « *Cy après s'ensuivent les noms de ceulx que monseigneur a ordené aler ou voiage de Hongrie en la compaignie de monseigneur de Nevers* »³. Cette ordonnance fut établie à Paris le 29 mars 1396 (n. st.) par le duc Philippe le Hardi⁴, en présence du comte de Nevers, de Jean de Vienne, amiral de France⁵, de Guy VI de La Trémoille⁶, de son frère Guillaume de La Trémoille, maréchal de Bourgogne, d'Oudart de Chaseron, d'Elyon de Neilhac et de Pierre de La Trémoille, tous trois chambellans du duc. Un rapide examen du document montre que les gens de guerre qui sont mentionnés étaient là pour la plupart issus de l'hôtel du duc de Bourgogne.

L'hôtel ducal avait toujours joué un rôle militaire, mais l'expédition de Hongrie marqua une date importante dans l'affirmation de ce rôle, l'hôtel y apparaissant comme une véritable armée dans l'armée. Il est, du reste, intéressant de comparer son organisation et ses effectifs en 1396 avec ce qu'ils étaient dans les deux décennies précédentes. En 1373, lors d'une campagne contre les Anglais, l'hôtel de Philippe le Hardi représentait 17 chevaliers et 45 écuyers⁷; cinq ans plus tard, en 1378, alors que le duc combattait les Navarrais en Normandie, l'effectif atteignait 100 hommes d'armes⁸. En 1383, pendant les guerres de Flandre, Philippe était entouré d'un hôtel comptant 3 chevaliers ban-

3. Archives départementales de la Côte-d'Or [ACO], B 11 876; PLANCHER (Urbain), *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, 4 vol. Dijon, 1739-1781, réimpr. Paris, 1974, t. 3, preuve 170; FROISSART (Jean), *Œuvres*, éd. J. B. M. C. KERVYN DE LETTENHOVE, Bruxelles, 1867-1877, *Chroniques*, t. 15, p. 394-397; ATIYA (A. S.), *op. cit.*, app. VI, p. 144-146.

4. A cette date, le duc de Bourgogne se trouvait à Paris : cf. PETIT (Ernest.), *Itinéraires de Philippe le Hardi et Jean sans Peur, ducs de Bourgogne (1363-1419)*, Paris, 1888, p. 250.

5. Sur ce personnage, cf. l'étude irremplacée de TERRIER DE LORAY (H.-P.), *Jean de Vienne, amiral de France (1341-1396)*, Paris, 1877.

6. Sur cet important conseiller de Philippe le Hardi, il existe une étude restée malheureusement inédite : DUTOUR (Thierry.), *Une ascension sociale au XIV^e siècle : Guy de La Trémoille (1343-1397, Mémoire de maîtrise, Université de Paris IV-Sorbonne, 1983, et un article du même auteur : « L'approche biographique des personnages secondaires : le cas de Guy VI de La Trémoille (1343-1397) », Sources – Travaux historiques, n° 3-4, 1985, p. 23-32.*

7. ACO, B 1441, f. 12v et 13v.

8. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), « Les dons du roi aux ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean sans Peur : les dons ordinaires », *Mémoires de la Société pour l'histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 6^e fasc., 1939, p. 113-144 (cf. p. 126).

nerets, 32 chevaliers bacheliers et 146 écuyers⁹. Trois ans plus tard, en 1386, alors que les Français préparaient un débarquement en Angleterre, l'hôtel ducal représentait 6 chevaliers bannerets, 43 chevaliers bacheliers et 163 écuyers¹⁰. En juillet 1392, lors du célèbre « voyage de Bretagne », le duc de Bourgogne était escorté, en plus des troupes levées dans ses principautés, par 23 chevaliers bacheliers, 130 écuyers et 39 archers de son hôtel (c'était la première fois, du reste, qu'il était fait mention d'archers de l'hôtel)¹¹. En 1396, pour le voyage de Hongrie, l'effectif de l'hôtel du comte de Nevers s'élevait à 108 chevaliers, 107 écuyers, 12 archers et 22 arbalétriers, soit 249 combattants¹². Faits significatifs : jamais l'hôtel, en tant que formation militaire, n'avait été si imposant et jamais l'effectif des chevaliers n'avait ainsi dépassé celui des écuyers. Le caractère exceptionnel et prestigieux de l'entreprise s'affirmait donc d'emblée.

Le paiement des gens de guerre de l'hôtel du comte de Nevers présenta, lui aussi, un caractère exceptionnel. Le tarif des gages fut remarquablement haut puisque l'ordonnance du 29 mars 1396 prévoyait que chaque chevalier percevrait 40 francs par mois, chaque écuyer 20 francs et chaque archer ou arbalétrier 12 francs¹³ (alors qu'en ce temps, dans les armées du duc de Bourgogne, les gages ordinaires étaient de 30 francs par mois pour un chevalier, de 15 francs pour un écuyer et de 7 francs et demi pour un homme de trait¹⁴). Chaque combattant devait recevoir, avant le départ, un prêt de quatre mois sur ses gages alors qu'ordinairement le prêt ne représentait qu'un mois de gages et que les plus longs prêts trouvés dans les sources bourgui-

9. « Ce sont les gens d'armes qui ont servi monseigneur de Bourgoingne en son hostel en la chevauchee que le roy a derrenierement faite es parties de Flandres (...) », Bibliothèque nationale de France [BnF], fr. 32 510, f. 16.

10. D'après le compte de Guillaume d'Enfernet, trésorier des guerres du roi, 1386-1387, BnF, fr. 7858, f. 255v.

11. D'après le compte de Jean Chanteprime, trésorier des guerres du roi, 1392-1393, *ibid.*, f. 314.

12. ATIYA (A. S.), *op. cit.*, app. VI, p. 144-146.

13. *Ibid.*

14. Nombreux exemples dans LA CHAUVELAYS (Jules de), « Les armées des trois premiers ducs de Bourgogne de la maison de Valois », *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, 3^e sér., t. 6, 1880, p. 19-335. A noter déjà, en 1387, un cas où, au cours d'une expédition militaire, les écuyers de l'hôtel ducal reçurent 20 francs par mois alors que ceux qui ne faisaient pas partie de l'hôtel ne reçurent que 15 francs : ACO, B 1467, f. 79-80 ; LA CHAUVELAYS (J. de), *op. cit.*, p. 107-108.

gnonnes étaient de trois mois¹⁵ ; il est vrai que la destination du « voyage de Hongrie » était particulièrement lointaine. A ce paiement s'ajouta une livrée de drap « vert gay », couleur du comte de Nevers, dont bénéficièrent au moins 133 membres de l'hôtel¹⁶. Enfin, la comptabilité du trésorier Pierre de Montbertaut conserve la trace de quelques dons individuels faits par Philippe le Hardi : Jean de Fontenay, écuyer, panetier du duc, bénéficia d'un don de 100 francs afin de « s'habiller » pour aller au voyage de Hongrie¹⁷ ; Gauvignon de Semur, écuyer et échanson, reçut 200 francs pour avoir « ses nécessités » en ce voyage¹⁸ et, pour la même cause, l'écuyer Claus le Behaignon reçut 30 francs¹⁹, le chevalier Rasse de Forbecque 25 francs²⁰ et l'arbalétrier Étienne Lambin 20 francs²¹. Ces dons furent d'ailleurs, si l'on en croit Jean Froissart, accordés largement aux croisés français et bourguignons : « [...] et pour ce que le voiage mouvoit de luy et qu'il devoit avoir la renommée en sa nouvelle chevalerie de ceste emprise, [le comte de Nevers] fist plusieurs largesses aux chevalliers et escuiers qui en sa compaignie se misrent, et avantages de delivrances, car le voiage estoit bien long et coustable. Si convenoit que les compaignons sur leurs finances de menus frais fuissent aidés. »²² Jean Froissart nous indique aussi que « les pourvéances furent faites très grandes et grosses et bien ordonnées » ; l'ordonnance du 29 mars 1396 prévoyait que l'organisation du ravitaillement aux étapes serait assurée par sept officiers de l'hôtel (un maître d'hôtel, un écuyer panetier, un écuyer échanson, deux écuyers de cuisine, un boucher et un « poulailler »), ces gens étant « advisez pour alez devant en Hongrie pour faire les provisions de monseigneur de Nevers »²³.

Sur le plan purement militaire, un conseil de guerre permanent fut prévu pour entourer le compte de Nevers ; il était composé de Philippe de Bar, de l'amiral Jean de Vienne, de Guy VI de La Trémoille,

15. Ainsi, par exemple, en septembre 1387, les gens de guerre que Guillaume de La Trémoille conduisit en Brabant pour combattre le duc de Gueldre reçurent un prêt de trois mois : ACO, B 1467, f. 79-80 ; LA CHAUVELAYS (J. de), *op. cit.*, p. 107-108.

16. DAVID (Henri), *Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et co-régent de France de 1392 à 1404 : le train somptuaire d'un grand Valois*, Dijon, 1947, p. 37.

17. Mandement du duc donné le 6 avril 1396 : ACO, B 1511, f. 50.

18. Mandement du duc donné le 29 avril 1396 : ACO, B 1508, f. 90v.

19. Mandement du duc donné le 3 juin 1396 : *ibid.*, f. 86.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. FROISSART (J.), *Chroniques, op. cit.*, t. 15, p. 229-230.

23. ATIYA (A. S.), *op. cit.*, app. VI, p. 146.

du maréchal de Bourgogne Guillaume de La Trémoille et d'Oudart de Chaseron. Outre les membres de ce conseil permanent, le comte pouvait appeler auprès de lui, s'il le jugeait nécessaire, d'autres personnages, dont certains étaient étrangers à son hôtel. Cet élargissement du conseil se faisait en deux cercles : le premier de ces cercles était constitué de cinq seigneurs, représentants de la plus haute noblesse et/ou détenteurs de hauts offices militaires du royaume de France (Jacques de Bourbon, comte de La Marche, Henri de Bar, Enguerrand, seigneur de Coucy, le connétable de France Philippe d'Artois, comte d'Eu, et le maréchal Boucicaut) ; le second cercle regroupait dix chevaliers, parmi lesquels figuraient surtout des représentants de la haute noblesse des deux Bourgognes et des détenteurs des hauts offices de l'hôtel (Henri de Montbéliard, seigneur d'Orbe, Henri de Chalon, seigneur d'Arguel, Guillaume de Vienne, Jean de Chalon, seigneur de Châtel-Belin, Jacques II de Vienne, seigneur de Longvy, Guillaume de Mello, seigneur d'Époisses, Geoffroy II de Charny, seigneur de Montfort, Jean III de Blaisy, seigneur de Mauvilly, Elyon de Neilhac et Jean de Trie).

Enfin, différentes fonctions honorifiques furent attribuées : un chevalier bourguignon, Philippe de Mussy, fut choisi comme porte-bannière du comte de Nevers avec une escorte composée de Jacques de Courtiambles, Jean de Blaisy et Damas de Buxeul, tous trois également représentants de la noblesse de Bourgogne ; le pennon du comte fut confié à un écuyer flamand, Jean de la Gruuthuse, accompagné par les écuyers bourguignons Philippot de Nanton et Huguenin de Lugny ; une escorte rapprochée fut constituée autour de la personne du comte de Nevers avec six chevaliers de l'hôtel : Guillaume de Mello, Jean de Blaisy, Jean de Sainte-Croix, Elyon de Neilhac, Guillaume de Vienne et Geoffroy de Charny²⁴.

Nous le voyons, l'hôtel du comte de Nevers apparaît clairement dans nos sources comme une unité structurée et cohérente. En revanche, nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur le reste du contingent franco-bourguignon. Son effectif total devait avoisiner le chiffre de 1 000 chevaliers et écuyers que cite Jean Froissart²⁵ ainsi que l'auteur du *Livre des faits* du maréchal Boucicaut qui précise, en outre, que la compagnie du maréchal était forte de 70 gentilshommes, dont 15 chevaliers²⁶.

24. *Ibid.*

25. FROISSART (J.), *Chroniques, op. cit.*, t. 15, p. 230.

26. *Le livre des faits du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes*, éd. Denis LALANDE, Genève, 1985 (« *Textes littéraires français* », 331), p. 91.

De façon très significative, tant Froissart que le *Livre des faits* du maréchal Boucicaut ne mentionnent que les chevaliers et écuyers, c'est-à-dire les hommes d'armes. Dans cette armée, les hommes de trait semblent avoir été quantité négligeable. L'hôtel du comte de Nevers, nous l'avons vu, ne comptait que 12 archers et 22 arbalétriers, soit 34 combattants, représentant 13,6 % de l'effectif total. Il est fort probable que, dans le reste du contingent franco-bourguignon, la proportion des hommes de trait ne dépassa pas ce chiffre et lui fut peut-être même inférieure. On sait, en effet, qu'en 1382, lors de la bataille de Roosebeke, les troupes du duc de Bourgogne ne comptaient que 12 % d'archers et d'arbalétriers²⁷ ; de même, en 1386, l'armée royale comptait 8,4 % de gens de trait²⁸ alors qu'un contingent réuni par le duc Philippe le Hardi en 1401 n'en comptait que 8,7 %²⁹. En conséquence, dans l'hypothèse où, en 1396, l'armée des croisés franco-bourguignons alignait bien 1 000 hommes d'armes, l'effectif des archers et arbalétriers devait y avoisiner les 100 ou 160 combattants. Leur emploi tactique ne pouvait donc être que fort marginal.

La force essentielle du contingent conduit en Hongrie par le comte de Nevers résidait donc dans les hommes d'armes qui le composaient. Leur recrutement géographique reflète assez largement l'aire d'influence du duc Philippe le Hardi ; les duché et comté de Bourgogne y sont largement représentés. Il suffit, pour le montrer, de citer les noms de Jean et Guillaume de Blaisy, Jean de Chalon, Jean de Grandson, seigneur de Pesmes, Thibaut VII de Neufchâtel, Jean, seigneur de Ray, Jean et Jacques de Pontailler, Jean, Jacques et Guillaume de Vienne, Guillaume et Jacques de Vergy, Anceau de Pommard, Gauthier de Ruppes et de bien d'autres³⁰. Du comté de Flandre, vint une compagnie au sein de laquelle on pouvait distinguer le groupe compact des fils bâtards du comte Louis de Male (Louis, dit le Haze, Louis, dit le Frison, Jean sans Terre, Renaud et Victor de Flandre), des représentants de la bonne noblesse flamande (Olivier et Jean de Halluin, Jean

27. ACO, B 1460, f. 144-158.

28. CONTAMINE (Philippe), *Guerre, Etat et société : études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris : La Haye, 1972, p. 223.

29. ACO, B 11 736 ; PLANCHER (Ur.), *op. cit.*, t. 3, p. 572.

30. ACO, B 11 876 ; ATIYA (A. S.), *The Crusade in the Later Middle Ages*, Londres, 1938, p. 523-528 ; DUMAY (Gabriel), « Guyard de Pontailler, chevalier de la Toison d'Or et Guillaume, son fils, seigneurs de Talmay », *Mémoires de la Société bourguignonne de géographie et d'histoire*, t. 27, 1912, p. 253-469 (cf. p. 263) ; STOUFF (Louis), *Catherine de Bourgogne et la féodalité de l'Alsace autrichienne*, Paris, 1913, 1^{re} partie, p. 182-183.

de la Gruuthuse, Louis le Maréchal, Jean Utenhove, Louis de Zweveghem), des bourgeois de Bruges (Jean et Louis Metten Eye), l'amiral de Flandre, Jean de Cadzand, *etc.*³¹ Artois et Picardie fournirent également une compagnie importante avec des hommes tels que Jean de Hangest, seigneur de Heugueville, Jacques, seigneur de Heilly, Guillaume Quiéret, le Galois de Renty, et d'autres³².

Des contingents originaires de l'espace germanique s'agrégèrent sans doute aux troupes franco-bourguignonnes : ainsi, des représentants de la noblesse d'Alsace, tels les Ramstein, les Münch, les zu Rhein, les Schaler, les Hirtzbach, les Haus, les Andlau, venus peut-être au service du comte de Nevers en compagnie de Thibaut VII de Neufchâtel, grand seigneur comtois possessionné, entre autres, dans l'évêché de Bâle³³.

Les structures de cette armée de croisés étaient, nous le constatons, très fortement aristocratiques et, même en dehors de l'hôtel du comte de Nevers, les liens unissant les cadres de l'armée avec la cour de Bourgogne en général et avec l'hôtel de Philippe le Hardi en particulier étaient étroits. Soulignons d'autre part, qu'un certain nombre de participants au voyage de Hongrie n'en étaient pas à leur première expédition lointaine ; plusieurs d'entre eux, en effet, avaient fréquenté, dans les années précédentes, les chemins du « voyage d'outre mer », du « voyage de Prusse » ou du « voyage de Barbarie » – entendons l'expédition conduite par le duc Louis II de Bourbon contre al-Mahdiya en 1390. Un relevé rapide, et sans doute incomplet, montre que 35 chevaliers et écuyers de l'entourage du comte de Nevers durant la croisade de Nicopolis avaient déjà pris part à l'un de ces voyages, certains ayant reçu pour cela une aide financière du duc de Bourgogne³⁴. Ainsi, dans le contingent flamand, trois personnages avaient fait le voyage de Prusse : Jean de Cadzand en 1391, Louis le Maréchal et Louis de Zweveghem en 1394³⁵. Certains croisés de 1396 avaient participé à plusieurs expéditions : le chevalier picard Jean de Hangest était allé en Prusse en

31. ACO, B 11 876 ; FROISSART (J.), *Chroniques*, *op. cit.*, p. 397-398 ; LICHTERVELDE (P. de), « Les bâtards de Louis de Male », *Annales de la Société d'émulation de Bruges*, 78, 1935, p. 48-58 ; PAVIOT (Jacques), *La politique navale des ducs de Bourgogne, 1384-1482*, Lille, 1995, p. 20 et 37.

32. ACO, B 11 876 ; ATIYA (A. S.), *op. cit.*, p. 523-528 ; *Le Livre des fais...*, *op. cit.*, p. 91.

33. STOUFF (L.), *op. cit.*, p. 182-183 et 255.

34. Cf. Annexe.

35. ACO, B 1495, f. 44 et B 1503, f. 80 et 81 ; PARAVICINI (Werner), *Die Preussenreisen des europäischen Adels*, 2 vol. parus Sigmaringen, 1989-1995 (« *Beihefte der Francia* », 17), t. 1, p. 71.

1379-1380³⁶, puis avait figuré, en 1390, dans le « *voyage de Barbarie* »³⁷, avant de retourner en Prusse l'année suivante³⁸. Guillaume de La Trémoille, pour sa part, avait fait le « *voyage d'outre mer* » en 1365-1366³⁹, avait pris part au voyage de Prusse en 1389⁴⁰, puis au voyage de Barbarie en 1390⁴¹. Devons-nous rappeler, à ce propos, que ces entreprises s'apparentaient à des pèlerinages, comme l'atteste en particulier le lien unissant ces voyages armés à certaines dévotions militaires, notamment le culte de sainte Catherine d'Alexandrie ? Il est significatif, par exemple, que l'écuyer Gauvignon de Semur, future victime de la bataille de Nicopolis, ait fait le « *voyage d'outre mer* » et le pèlerinage de Sainte-Catherine du Mont-Sinaï en 1390-1391⁴². Il serait, du reste, intéressant d'étudier de plus près la dévotion à sainte Catherine chez les survivants de Nicopolis comme nous y engage la belle miniature représentant le maréchal Boucicaud en prière devant la sainte dans son célèbre livre d'heures⁴³ et l'intérêt porté par ce personnage au pèlerinage de Sainte-Catherine-de-Fierbois⁴⁴. L'intercession de la sainte, en effet, était réputée efficace pour le salut des combattants dans le péril et pour le salut des prisonniers de guerre⁴⁵.

36. PARAVICINI (W.), *op. cit.*, p. 98.

37. FROISSART (J.), *Chroniques, op. cit.*, t. 14, p. 225.

38. ACO, B 1487, f. 85v ; PARAVICINI (W.), *op. cit.*, p. 99.

39. Il reçut 200 francs pour sa remonte et pour « *querir ses autres nécessités* » à son retour d'outre mer : mandement du duc donné à Paris le 26 avril 1368, ACO, B 1430, f. 47v.

40. PARAVICINI (W.), *op. cit.*, p. 99.

41. FROISSART (J.), *Chroniques, op. cit.*, t. 14, p. 225.

42. Gauvignon de Semur reçut, à son retour, un don de 500 francs, pour l'aider à soutenir les frais faits lors de ce voyage et de ce pèlerinage : mandement du duc donné le 19 juillet 1391, ACO, B 1487, f. 79v. De la même façon, le chevalier Guillaume de Laigle et l'écuyer Bernard de La Trémoille reçurent 200 francs pour faire face aux frais d'un voyage « *outre mer* » et « *au mont Synay* » : mandement du duc donné à Saint-Germain-en-Laye le 25 janvier 1394 (n. st.), ACO, B 1500, f. 67v-68. Regnaut de Serqueux, chevalier et chambellan du duc de Bourgogne, reçut lui aussi 200 francs pour l'aider à supporter les frais qu'il avait dû faire à l'occasion du « *voyage d'outre mer* » et du pèlerinage de Sainte-Catherine : mandement du 23 juillet 1396, ACO, B 1508, f. 83v-84.

43. STERLING (Charles), *La peinture médiévale à Paris, 1300-1500*, 2 vol. Paris, 1987-1990, t. 1, p. 340.

44. Le maréchal Boucicaud fonda un hôpital à Sainte-Catherine-de-Fierbois en 1415. Sur le pèlerinage, cf. CHAUVIN (Yves.), « Le livre des miracles de Sainte-Catherine-de-Fierbois », *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, t. 13, n° 4, 1975, p. 281-313.

45. Après l'annonce de la défaite de Nicopolis à Paris, dès le 22 décembre 1396, le roi Charles VI et le duc de Berry, son oncle, menèrent une procession jusqu'à Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers : LALANDE (Denis), *Jean II le Meingre, dit Boucicaud (1366-1421) : étude d'une biographie héroïque*, Genève, 1988 (« *Publications romanes et françaises* », 184), p. 69.

Cette armée de croisés fut défaite. La faiblesse de ses contingents d'archers et d'arbalétriers faisait reposer, comme nous l'avons dit, l'essentiel de son efficacité tactique sur les hommes d'armes. Le contexte idéologique et psychologique de la croisade pesa certainement d'un poids très lourd dans les choix des chefs de guerre franco-bourguignons. L'ordonnance du 29 mars 1396 prévoyait ainsi que le comte de Nevers et sa compagnie devaient « *requerir l'avant garde* » et jouer donc le rôle de fer de lance de l'armée chrétienne contre les Turcs. L'option offensive se traduisit par une attaque de troupes montées, alors que, depuis le milieu du siècle, les hommes d'armes français avaient adopté l'usage du combat à pied. Dans de telles circonstances, il fut quasiment impossible de parer la manœuvre ottomane qui semble s'être déroulée en trois temps : 1) « amorce » de l'ennemi par un rideau de cavalerie ; 2) coup d'arrêt donné à l'attaque sur une solide ligne défensive ; 3) manœuvre d'enveloppement aux deux ailes. Le résultat fut une hécatombe.

Après le désastre, le duc Philippe le Hardi, soucieux d'apporter son aide aux survivants de la croisade et, en particulier, aux compagnons de captivité de son fils, leur accorda des récompenses et de généreuses indemnités pour leurs « *peines et dommages* » et pour les aider à payer leur rançon : il fit verser 6 000 francs au maréchal Boucicaut⁴⁶, 2 000 francs à Regnier Pot⁴⁷, 1 000 francs à Jean de Hangest⁴⁸, 1 000 francs à Jacques, seigneur de Heilly⁴⁹ et diverses sommes aux autres rescapés⁵⁰. L'aide du duc était, en effet, nécessaire, car bien des

46. Mandement du duc donné à Arras le 3 mai 1398 : ACO, B 1514, f. 186.

47. Mandement du duc donné à Conflans le 5 novembre 1398 : *ibid.*, f. 161v-162.

48. Mandement du duc donné à Conflans le 22 janvier 1399 (n. st.) : *ibid.*, f. 187v-188.

49. Mandement du duc donné à Conflans le 22 janvier 1399 (n. st.) : *ibid.*, f. 187v.

50. Jean, bâtard du Bochet, écuyer de cuisine du comte de Nevers, reçut 200 francs pour les grandes peines qu'il avait eues « *ou derrain voyage de Hongrie* » : mandement donné à Conflans le 10 juin 1398, ACO, B 1514, f. 140. Il reçut encore 100 francs pour la même cause par lettres patentes données à Paris le 28 mars 1403 (n. st.) : *ibid.*, B 1532, f. 205. Jean de Saint-Aubin, chevalier, chambellan du duc, reçut 500 francs pour services rendus lors du voyage de Hongrie : mandement donné à Conflans le 1^{er} juillet 1398 : *ibid.*, B 1514, f. 144. Antoine de Nozeroy, chevalier, reçut 400 francs pour services rendus lors du voyage de Hongrie, « *ouquel il a esté prisonnier avec monseigneur le conte de Nevers* » : mandement donné à Malines le 21 avril 1398, *ibid.*, f. 149v-150. Jean

croisés revenant de Hongrie étaient considérablement appauvris en raison des pertes matérielles et du poids des rançons. Ainsi Victor, bâtard de Flandre, à son retour de captivité, se trouva dans une situation économique difficile car « *il [n'avait] aucune rente, terres ou revenues dont il [pouvait] avoir ou soustenir son estat* ». Aussi, en avril 1398, Philippe le Hardi, qui avait toujours eu une sollicitude particulière pour les enfants bâtards de son beau-père Louis de Male, lui donna-t-il, à titre viager, les terres de Vinsele et Wisseghem. Ces deux seigneuries, dont le revenu était évalué à 200 livres de Flandre par an, avaient été données par le comte Louis de Male à l'aîné de ses fils bâtards, Louis le Haze, et étaient désormais revenues dans les mains du duc de Bourgogne car le Haze « *si comme l'en dît communement et notoirement est trespassez au derrenier voiage de Hongrie* ». Ce don, que Philippe le Hardi déclarait faire « *en regart de pitié* », était également destiné à récompenser les services rendus par Victor de Flandre au comte de Nevers à l'occasion de ce même voyage de Hongrie « *ouquel il [Victor] a esté prins par les ennemis de nostre foy, en la compagnie de nostredit filz* »⁵¹. Dans son souci d'indemniser les victimes de la croisade, le duc

du Foulon, écuyer, reçut 200 francs pour les services rendus dans le voyage de Hongrie « *fait contre les Sarrasins mescreans* » et pour l'aider à supporter les dommages et les pertes qu'il avait subis à cette occasion : mandement donné à Conflans le 15 novembre 1398, *ibid.*, f. 151. Jean de Saint-Hilaire, chevalier, maître d'hôtel du duc, reçut 300 francs pour l'indemniser de ses pertes subies lors du voyage de Hongrie : mandement donné le 27 juin 1398, *ibid.*, f. 164v-165. Jean, bâtard de Chappes, écuyer de cuisine du comte de Nevers, reçut 200 francs pour services rendus lors du voyage de Hongrie « *contre les ennemis de la foi chrétienne* » : mandement donné à Conflans le 10 juillet 1398, *ibid.*, f. 168v-169. Oudart de Lespinace, écuyer échanson du comte de Nevers, reçut 200 francs pour services rendus lors du voyage de Hongrie « *ouquel pais il fu detenu prisonnier* » avec son maître : mandement donné à Conflans le 12 juin 1398, *ibid.* Thierry de Saint-Seine, écuyer panetier du comte de Nevers, reçut 100 francs « *pour son retour de Turquie ou il a esté detenu prisonnier par les Sarrazins avec plusieurs autres de la compagnie de monseigneur le conte de Nevers* » et pour l'aider à se « *remonter de chevaux, a soy revestir* », etc. : mandement donné à Conflans le 13 décembre 1397, *ibid.*, f. 180v. Guillaume de La Trémoille, chevalier et chambellan du duc, reçut 500 francs pour l'aider à supporter les frais qu'il avait dû faire à l'occasion du voyage de Hongrie : mandement donné à Conflans le 29 mars 1400 (n. st.), *ibid.*, B 1517, f. 143. Jean d'Agicourt reçut 20 francs en considération des « *paines et travaux* » qu'il avait soutenus longuement au « *pais de Turquie* » où il avait été detenu et dont il venait de rentrer et pour l'aider à payer sa rançon : mandement donné à Conflans le 18 mai 1401, *ibid.*, B 1526, f. 120.

51. Lettres patentes données à Ypres le 11 avril 1398 : Archives départementales du Nord, B 1598, f. 84.

intervint même pour prendre en charge certaines dettes de ceux qui avaient été tués à Nicopolis ou étaient morts en captivité, afin de venir en aide à leurs héritiers⁵².

Jean sans Peur, pour sa part, manifesta toujours une grande reconnaissance à l'égard de ceux qui l'avaient accompagné en Hongrie et avaient combattu à ses côtés à Nicopolis. Fidèle à la mémoire de ses compagnons morts dans l'aventure, dès son retour de Turquie, il fit célébrer un office solennel pour eux et, par la suite, il fit dire une messe anniversaire autour du 25 septembre⁵³. Au début de son principat, il faisait encore octroyer des récompenses à certains officiers de son hôtel qui l'avaient accompagné en Hongrie et à qui Philippe le Hardi avait omis d'octroyer un don : ainsi en alla-t-il pour Jean le Pourcelot de Besançon qui reçut 200 francs au mois de novembre 1406 pour services rendus lors du « *voyage de Turquie* »⁵⁴.

Parmi les conseillers militaires de Jean sans Peur, les survivants de la croisade formèrent un groupe important. La fraternité d'armes et le lien de solidarité né des périls et de la captivité les unissaient étroitement à leur prince, qui leur confia souvent de hautes responsabilités : ce fut le cas de Regnier Pot, conseiller et chambellan du duc, gouverneur du Dauphiné, de Jacques, seigneur de Heilly, conseiller et chambellan et maréchal de Guyenne, de Jacques de Courtiambles, conseiller et chambellan, chargé de nombreuses missions de gouvernement dans les deux Bourgognes, de Guillaume de Vienne, seigneur de Saint-Georges, conseiller et chambellan, que le duc, en tant que capitaine général de Picardie et Westflandre, nomma son lieutenant en avril 1406⁵⁵, puis institua capitaine général de Bourgogne en 1411⁵⁶. Nous pouvons également citer Gauthier de Bauffremont, dit de Ruppes, conseiller et chambellan du duc, l'un des rescapés de Nicopolis qui

52. Le duc fit verser 100 francs à Jean de Chambrillac, chevalier et chambellan du roi, pour qu'il convertisse cette somme au paiement des dettes de feu Bertrandon de Saint-Chastier, jadis échanson du duc, mort lors du « *voyage de Turquie* » : mandement donné à Arras le 8 mai 1399, ACO, B 1521, f. 59v-60.

53. Voir par exemple BnF, Collection Bourgogne 57, f. 141 (service célébré le 25 septembre 1407) et ACO, B 1571, f. 173 (service célébré le 28 septembre 1412 pour les trépassés du « *voyage de Liège* » et du « *voyage de Hongrie* »).

54. ACO, B 1547, f. 100.

55. MONSTRELET (Enguerrand de), *Chronique*, éd. L. DOUËT-D'ARCO, 6 vol. Paris, 1857-1862 (« *Société de l'Histoire de France* »), t. 1, p. 125-126 et ACO, B 1554, f. 68v.

56. ACO, B 380.

fournirent des informations au Religieux de Saint-Denis⁵⁷ : Jean sans Peur en fit l'un de ses principaux capitaines et lui confia diverses missions diplomatiques. De même, il faut mentionner Victor, bâtard de Flandre, conseiller et chambellan, devenu amiral de Flandre en juillet 1419⁵⁸. La participation à l'expédition de Nicopolis était, pour le duc Jean sans Peur, un critère non négligeable dans le choix des détenteurs de responsabilités militaires. Ce fait apparaît bien dans le cas de Clais Utenhove : de ce chevalier flamand, les mésaventures conjugales nées de la croisade de 1396 furent rendues célèbres par la soixante-neuvième nouvelle des *Cent nouvelles nouvelles*⁵⁹ ; or, il fut, en 1411, institué capitaine et bailli de Biervliet par le duc qui avait jugé ses capacités militaires lors du « voyage de Turquie »⁶⁰.

A un échelon inférieur, Jean sans Peur tint autour de lui, à des postes de confiance, des gens de guerre qui l'avaient accompagné en Hongrie. Tel fut le cas d'Étienne Lambin qui figurait en tant qu'arbalétrier dans la compagnie du comte de Nevers en 1396⁶¹ ; à son retour de Nicopolis, il fut récompensé de ses services, indemnisé de ses pertes et intégré à l'hôtel du duc de Bourgogne avec le titre d'écuyer de cuisine⁶². Par la suite, Jean sans Peur le garda auprès de lui en tant que capitaine

57. *Chronique du Religieux de Saint-Denys, contenant le règne de Charles VI, de 1380 à 1422*, éd. L. BELLAGUET, 6 vol. Paris, 1839-1852 (« *Collection de documents inédits sur l'Histoire de France* », 13), 2, p. 520.

58. PAVIOT (J.), *op. cit.*, p. 21.

59. *Les Cent nouvelles nouvelles*, éd. Pierre CHAMPION, 3 vol. Paris, 1928, t. 2, p. 197-199.

60. Clais Utenhove, chevalier, conseiller et chambellan du duc, « *lequel mondit seigneur, confians à plain des sens, loyaulté et bonne diligence que par experience de fait a sceu et congneu estre en sa personne, et mesmement pour consideracion des bons, notables et agreables services qu'il a fais a ycellui seigneur, tant ou voiage de Turquie ou par longtemps il demoura prisonnier, comme autrement en pluseurs et diverses manieres, a, par l'advis et deliberacion de son conseil, fait, ordonné et institué capitaine et bailli de la ville de Biervliet, pour les-diz offices exercer bien et deuement, et faire toutes et singulieres choses qui y appartiennent et que bon et loyal capitaine et bailli puet et doit faire par raison, aux gaiges, drois, prouffis et emolumens accoustumez tant qu'il plaira a mondit seigneur, lesquelx gaiges de capitaine sont de C nobles par an* » (24 novembre 1411) : Archives départementales du Nord, B 4086, f. 56v.

61. ACO, B 1508, f. 86.

62. Étienne Lambin reçut 20 francs pour le rembourser des pertes subies au voyage de Hongrie. Mandement donné à Conflans le 12 décembre 1397 : ACO, B 1514, f. 141v. Il reçut encore 100 francs pour les « *grandes peines* » qu'il avait eues au voyage de Hongrie au service du comte de Nevers : mandement donné à Conflans le 16 octobre 1400, ACO, B 1526, f. 124.

d'arbalétriers : lors de la prise d'armes de 1405, on trouve Étienne Lambin présent à Paris au service du duc à la tête d'une compagnie comptant 81 arbalétriers et 6 archers⁶³ ; à cette occasion, Jean sans Peur, qui avait visiblement pour lui une dilection particulière, lui fit allouer doubles gages⁶⁴ et lui fit don de 30 écus d'or⁶⁵. Nous retrouvons Étienne Lambin à Paris de février à juin 1408, comme « *gouverneur* » d'arbalétriers, chargé d'assurer la garde de l'hôtel d'Artois et la sûreté de la personne du duc⁶⁶. Finalement, en mai 1418, il est mentionné comme maître de l'artillerie du roi, office dont le duc de Bourgogne l'a investi au nom de la reine Isabeau de Bavière⁶⁷. De toute évidence, Jean sans Peur avait toute confiance dans ce capitaine qui l'avait servi lors de la croisade de Nicopolis.

Pour conclure, bornons-nous à souligner que le contingent franco-bourguignon de Nicopolis, par sa composition, où dominait l'élément bourguignon, les structures fortement aristocratiques de son encadrement, l'esprit même qui l'animait, était le reflet d'une certaine conception de la croisade : entreprise essentiellement nobiliaire, elle était le point de rencontre d'un imaginaire, né d'un certain fonds culturel, et d'une idéologie mise au service d'une maison princière. Cette spécificité fut certainement, sur le plan technique, génératrice de faiblesses, mais il est vrai que, si l'objectif militaire de la croisade ne fut pas atteint, son objectif politique, c'est-à-dire l'accroissement du prestige de la maison de Bourgogne, le fut incontestablement. Certes, le prix à payer fut lourd, mais nous savons bien qu'en matière de croisade, le prestige et l'honneur n'étaient pas forcément déterminés par le succès. Le comte de Nevers et ses compagnons furent regardés comme des héros et les victimes de Nicopolis furent considérées comme des martyrs : l'auteur du *Livre des fais* du maréchal Boucicaut n'écrit-il pas, lorsqu'il évoque les services funèbres organisés pour ceux qui ont péri

63. LA CHAUVELAYS (J. de), *op. cit.*, p. 142.

64. Le duc ordonne à son receveur Jean de Velery de payer Étienne Lambin, capitaine d'arbalétriers, « *au double des autres arbalestriers [...], car ainsi nous plaist il estre fait* » : mandement donné à Paris le 22 octobre 1405, *ibid.*, p. 160-161.

65. Mandement du duc donné à Paris le 29 septembre 1405 : BnF, Collection Bourgogne 58, f. 18.

66. ACO, B 1554, f. 215.

67. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ (B.-A.), *La France gouvernée par Jean sans Peur : les dépenses du receveur général du royaume*, Paris, 1959, p. 73.

dans le désastre : « *Mais peut bien estre que mieulx eussions besoing que ils priassent pour nous comme ceux qui sont, se Dieux plaist, sains en paradis* »⁶⁸ ?

Bertrand SCHNERB,
maître de conférences à l'Université de Paris-IV Sorbonne

Annexe

Le tableau suivant donne une liste non exhaustive de chevaliers et écuyers français et bourguignons ayant accompagné le comte de Nevers en Hongrie et qui avaient déjà une expérience des expéditions lointaines. Les noms suivis du symbole (†) sont ceux des personnages tués lors de la bataille de Nicopolis ou morts en captivité.

ACO = Archives départementales de la Côte-d'Or

Personnages	Expéditions	Références
Henri d'Antoing (†)	Barbarie (1390)	FROISSART, 14, p. 222
Philippe d'Artois, comte d'Eu, connétable de France (†)	Prusse (1387) Barbarie (1390)	PARAVICINI, <i>Preussenreisen</i> , 1, p. 98 ; FROISSART, 14, p. 224
Philippe de Bar (†)	Barbarie (1390)	ACO, B 1479, f. 68 v
Maréchal Boucicaut	Prusse (1384-85) Barbarie (1390) Prusse (1390-91)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 98-99 ; LALANDE, <i>Jean II le Meingre</i> , p. 17-39
Jean de Boves	Prusse (1390)	ACO, B 1479, f. 143
Damas de Buxeul (†)	Prusse (1377) Prusse (1394)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97 ; ACO, B 1501, f. 35 v
Jacques de Buxeul	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 91
Jean de Cadzand, amiral de Flandre (†)	Prusse (1391)	ACO, B 1495, f. 44
Geoffroy de Charny	Barbarie (1390) Prusse (1391)	FROISSART, 14, p. 225 ; ACO, B 1487, f. 85 v

68. *Le Livre des fais ...*, *op. cit.*, p. 120.

Personnages	Expéditions	Références
Berthaut de Chartres (†)	« Outre Mer » (1366)	ACO, B 1430, f. 113
Oudart de Chaseron (†)	Prusse (1379)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 98
Jean de Chiffreval	Barbarie (1390) Prusse (1391)	FROISSART, 14, p. 243 ; ACO, B 1487, f. 85 v
Enguerrand VII, seigneur de Coucy (†)	Prusse (1364) Prusse (1369 ?) Barbarie (1390)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 96-97 ; FROISSART, 14, p. 224
Jacques de Courtiambles	Barbarie (1390) Prusse (1394)	ACO, B 1495, f. 42 v ACO, B 1503, f. 83 v
Jean de Hangest	Prusse (1379) Barbarie (1390) Prusse (1391)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 98-99 ; FROISSART, 14, p. 225 ; ACO, B 1487, f. 85 v
Guy VI de La Trémoille, seigneur de Sully (†)	Prusse (1379) Barbarie (1390)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97 ; FROISSART, 14, p. 223
Guillaume de La Trémoille, maréchal de Bourgogne (†)	« Outre Mer » (1366) Prusse (1379) Barbarie (1390)	ACO, B 1430, f. 47 v ; PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97-99 ; FROISSART, 14, p. 224
Philippe de La Trémoille (†)	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 80
Pierre de La Trémoille	Prusse (1377) Prusse (1379) Prusse (1390 ?) Prusse (1391) Prusse (1394)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97-100
Louis le Maréchal	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 80
Guillaume de Lugny (†)	Barbarie (1390)	ACO, B 1487, f. 91 v
Huguenin de Lugny	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 88 v
Jacques, seigneur de Mametz	Prusse (1390) « Outre Mer » (1393) Prusse (1394)	ACO, B 1479, f. 76 v ACO, B 1500, f. 66 ACO, B 1503, f. 85
Guillaume de Nanton	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 90
Jacques de Pontailler (†)	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 80

Personnages	Expéditions	Références
Jean de Pontailier (†)	Prusse (1379)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97
Regnier Pot	Prusse (1390)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 99
Jean Prunelle	Prusse (1384) Prusse (1390) Prusse (1391)	ACO, B 1462, f. 90 v ; B 1479, f. 149 ; B 1487, f. 85 v
Le Galois de Renty	Prusse (1394)	ACO, B 1501, f. 34
Jean de Sainte-Croix (†)	Barbarie (1390)	ACO, B 1487, f. 78 v
Jean de Savoisy	Prusse (1390)	ACO, B 1487, f. 91 v
Gauvignon de Semur (†)	Prusse (1379) « Outre Mer » (1390-91)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 97 ; ACO, B 1487, f. 79 v
Jean de Trie	Prusse (1389) Barbarie (1390)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 98 ; FROISSART, 14, p. 224
Jean de Vienne, seigneur de Roulans, amiral de France (†)	Prusse (1362 ?) Croisade du Comte vert (1366) Barbarie (1390)	PARAVICINI, <i>op. cit.</i> , 1, p. 96 ; ATIYA, <i>Crusade in the later Middle Ages</i> , p. 384 ; FROISSART, 14, p. 224
Louis de Zweveghem	Prusse (1394)	ACO, B 1503, f. 81